



Délais pour une succession angleterre

Par **dumax**, le **07/09/2012** à **12:57**

Bonjour,
je suis français en france
mon cousin Anglais est décédé il y a **3 mois**
j'ai contacté son "notaire" par téléphone qui m'a dit qu'il m'a laissé 20 000 livres exemptées de
taxe (ou taxe déduite)
mais que ça va prendre pas mal de temps
qu'il ne savait pas combien (de temps)et qu'il me recontacterait pour me demander
de lui envoyer une photocopie de ma carte d'identité
je n'ai toujours pas de nouvelle
est ce normal? quels sont les délais habituels?dois je lui envoyer un recommandé?
peut il (doit il)m'envoyer une copie du testament?
un papier quelconque pour me rassurer?
j'ai un peu peur d'être lésé car je l'ai déjà été pas mal
dans cette histoire
merci beaucoup